

ENSEMBLE PASTORAL – ÎLE DE RÉ

Compte rendu de la réunion du conseil pastoral du 20 octobre 2022

Participants : voir liste

Les membres du conseil pastoral de l'île de Ré se sont réunis le 20 octobre dans la salle de la Nouvelle Providence à Saint Martin de Ré.

L'ordre du jour en était le suivant :

- I) Temps de prière en commun
- II) Présentation du nouveau vicaire
- III) Les orientations prises le 15 octobre et modalités de mise en œuvre
- IV) Organisation du Conseil Pastoral, Opportunité d'un modérateur. Durée du mandat des membres....
- V) Questions diverses

0-0-0-0-0-0-0

Animateur : Bernard BORIT

Secrétaire et rédacteur du compte rendu : Michèle Gendre-Lasselín

I) La session est ouverte avec la lecture de l'Évangile du dimanche 23 octobre (Luc 18, 9-14.)

II) Accueil du Père Victor-Serge JAONARIVELO

Le Père COTTEREAU remercie le Père Victor-Serge d'avoir accepté de venir renforcer l'équipe de l'ensemble pastoral de Ré. Il souligne l'importance d'une véritable fraternité sacerdotale.

Le Père COTTEREAU confirme la présence du P Victor-Serge jusqu'à fin août 2023. Selon les dernières informations, un prêtre devrait arriver en septembre, pour prendre la succession du P COTTEREAU après un temps de travail en commun. Mais cela reste dans les prévisions de Mgr COLOMB....

Suit le tour de table pour la présentation des membres du CP.

Le Père Victor-Serge se présente à son tour : originaire de Madagascar, Il rejoint la France après un séjour en Italie où il a suivi un cursus d'études supérieures en droit canonique. Il fut d'abord placé auprès du P Yoan RUS à Oléron avant de rejoindre Ré et de s'installer à La Couarde mi septembre.

Il met sa disponibilité au service du curé et de la communauté. Il remercie de l'accueil qui lui est réservé auquel il est très sensible.

III) Les orientations prises le 15 octobre et modalités de mise en œuvre

Rappel des trois axes :

- => Faire de la célébration de la messe un moment de joie et de belle liturgie.....
- => Dans un esprit de synodalité, développer la participation des baptisés dans le discernement....
- => Renouer avec la tradition sociale de l'Église.....être des chrétiens dans la cité.

Choix de mise en œuvre :

a) Renouer avec la tradition de l'Église, prendre soin des plus fragiles, des isolés, des personnes âgées, des malades, des réfugiés, des prisonniers..... être des chrétiens dans la cité

Il semble que ce troisième axe apparaisse « plus simple », ayant déjà en place, dans l'île, des structures qui fonctionnent. Il est donc décidé de mettre en œuvre cet axe en premier.

Citons le Secours catholique, l'aumônerie de la maison centrale, la catéchèse et l'aumônerie des jeunes. Sans oublier le travail fait par la 1^{ère} équipe pastorale en allant rencontrer les paroissiens par clocher.

Rencontres transcrites dans un document qui serait à mettre à jour pour constater le chemin parcouru et celui qui reste à faire !

Cependant, beaucoup d'actions sont à mettre en place afin de pouvoir retrouver les personnes fragiles et/ou seules qui ont délaissé l'Église.

A ce propos, il est rappelé que la crise « Covid » a laissé des traces : facilité de regarder la messe à la TV, problème de réception de la communion. Ce dernier point a fait l'objet d'un important débat dans la réunion sans qu'aucune recommandation ne soit prise.

b) Faire de la célébration de la messe un moment de joie et de belle liturgie.....

Il est rappelé les raisons supposées de l'abandon des fidèles.

Des enseignements ont déjà été donnés sur la liturgie. Il faudrait que la célébration de la messe devienne un véritable moment de joie, de sacré avec des échanges avant et après.

La participation des futurs confirmands à l'animation des messes une fois par mois, pourrait avoir un impact positif, surtout au niveau des ados.

Mais que devons nous faire pour qu'après leur confirmation ces jeunes restent attachés à ces rencontres dominicales?

Nous devons rendre nos célébrations plus joyeuses, plus animées et que les symboles de la messe soient bien connus et compris.

c) Dans un esprit de synodalité, développer la participation, de l'ensemble des baptisés dans le discernement, la prise de décision et la mission d'évangélisation.

Cet objectif semble assez difficile. Il convient de développer la participation de tous à l'image d'une communauté monastique.

Les maisons d'Évangile – la lecture des Actes des apôtres sont des pistes qui existent. Il faut rechercher des actions qui rassemblent et fassent prendre conscience aux baptisés qu'ils sont acteurs.

Il est à déplorer que, pour beaucoup, le baptême ne soit pas vécu comme un engagement et une responsabilité dans l'Institution Catholique

Il y a eu plusieurs baptêmes d'adultes depuis une quinzaine d'années. Que sont ils devenus ?

L'an dernier, pour la fête de Noël, plusieurs personnes de deux paroisses sont allées porter la lumière de Bethléem à des familles en les invitant à venir s'unir aux offices de la nuit et du jour. Il serait bon de renouveler cette action et même de l'amplifier.

Pour une mise en œuvre de chacun de ces trois axes il convient de réactiver les équipes synodales puis de s'appuyer sur leurs travaux.

IV - Organisation du conseil pastoral.

Il semble que les buts et objectifs du conseil pastoral aient été un peu perdus de vue.

Le mode de renouvellement des membres est à revoir.

Actuellement le conseil pastoral est constitué de représentants des paroisses (8 sur 10) et de membres représentant des services présents dans l'île de Ré : SEM, secours catholique.

Faut-il garder cette représentation paroissiale ? est-il nécessaire de nommer un modérateur qui pourrait prendre en charge la préparation du conseil, la gestion de la réunion et suivre les dispositions qui seraient prises.

Il est demandé au Père SAMORIDE de bien vouloir rédiger un document pour faire connaître les normes qui concernent le fonctionnement du conseil pastoral afin de pouvoir procéder à un appel de candidats avant la fin de l'année ou dans les mois prochains.

V - Divers

Mgr Jean-Pierre Samoride annonce que l'année 2023 sera celle de ses cinquante ans de sacerdoce.

Il prévoit de célébrer cet anniversaire le 30 avril 2023 en présence de Mgr Housset et de nombreux amis.

Pour cela le Père Samoride aura besoin de recourir aux services de bénévoles les uns pour la liturgie, les autres pour la logistique.

Tout cela sera précisé en début d'année prochaine.

La paroisse de La Flotte propose aux autres paroisses l'exposition sur le patrimoine religieux dans l'île de Ré qu'elle avait mise en place pendant l'été dernier dans l'église Sainte Catherine.

La paroisse de La Couarde accepte cette proposition.

SUITE

Notes complémentaires de l'Equipe pastorale (EP)

Suite aux orientations prises le 15 octobre à la cathédrale, issues des réflexions sur la démarche synodale diocésaine (cf § III du compte-rendu) l' EP a opté pour la tradition sociale de l'Eglise par le développement de la solidarité des chrétiens au service des besoins repérés dans l'île . Le Secours Catholique en étant l'un des éléments clés, il convient de le soutenir et de maintenir un lien fréquent et direct entre lui et le conseil pastoral. Si des personnes se sentent appelées à prendre leur part dans cette action missionnaire, elles peuvent dès maintenant se faire connaître afin de constituer une équipe de réflexion et d'action avec les instances engagées dans la solidarité .

En ce qui concerne le fonctionnement interne du Conseil pastoral (cf.§ IV du compte rendu) ; après les précisions apportées par le P.Samoride, il est demandé aux membres souhaitant se retirer du conseil pastoral de bien vouloir le signaler dès maintenant, ce qui permettra d'avancer plus rapidement dans le renouvellement et la nouvelle organisation . Merci